

En situation d'urgence, le premier acteur du secours, c'est vous !



EN 2017, on a tous un rôle à jouer !

Savoir appeler les secours, connaître les risques qui nous entourent, se former aux gestes qui sauvent, s'engager auprès des sapeurs-pompiers ou des associations de sécurité civile, autant d'actions concrètes pour soutenir les services de secours. Saviez-vous qu'en France 80% des sapeurs-pompiers sont des volontaires bénévoles ?

Alors, pourquoi pas vous ?

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts !

www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC
www.risquesetsavoirs.fr
www.gouvernement.fr/risques



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



SAIP

Système d'alerte et d'information des populations



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google play



Pompiers : 18
SAMU : 15
Police, gendarmerie : 17 } OU 112

Votre kit d'urgence

Pour être prêts à réagir en cas de crise majeure, constituez votre kit d'urgence. En fonction de l'évènement, chaque foyer doit être en mesure de subvenir à ses besoins lors d'une mise à l'abri ou d'une évacuation.

Pour cela, renseignez-vous sur les risques qui vous entourent et rassemblez dans un sac à dos les éléments suivants :

Protection



Vêtements chauds, de pluie, couverture de survie

Eau et nourriture



1 à 2 bouteilles d'eau par personne, aliments énergétiques, fruits secs, conserves...

Vie courante



Photocopies des papiers administratifs, double des clés, argent liquide

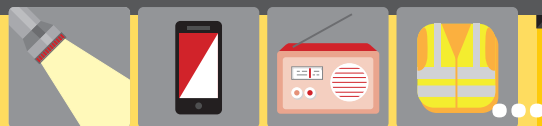
Soins et hygiène



Trousse de premiers soins, médicaments, savon, brosse à dents, autres produits d'hygiène

Localisation et information

Téléphone et chargeur, radio à piles et piles de rechange
Lampe torche, sifflet, gilet fluorescent



Plus d'informations sur : <http://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Savoir-reagir-a-l-alerte>

JANVIER

26	L	Etienne		16	L	Marcel	
27	M	Jean		17	M	Roseline	
28	M	Innocents		18	M	Prisca	
29	J	David		19	J	Marius	
30	V	Roger		20	V	Sébastien	
31	S	Sylvestre		21	S	Agnès	
1	D	Jour de l'an		22	D	Vincent	
2	L	Basile		23	L	Barnard	
3	M	Geneviève		24	M	Fr. de Sales	
4	M	Odilon		25	M	Conv. de Paul	
5	J	Edouard		26	J	Paule	
6	V	Méline		27	V	Angèle	
7	S	Raymond		28	S	Th. d'Aquin	
8	D	Lucien		29	D	Gildas	
9	L	Alix		30	L	Martine	
10	M	Guillaume		31	M	Marcelle	
11	M	Pauline		1	M	Ella	
12	J	Tatiana		2	J	Présentation	
13	V	Yvette		3	V	Blaise	
14	S	Nina		4	S	Véronique	
15	D	Rémi		5	D	Agathe	



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



Les risques liés aux sports d'hiver

FÉVRIER



Aux sports d'hiver, faites attention aux avalanches ! Les skieurs hors-pistes constituent l'essentiel des victimes de ces masses neigeuses qui se déplacent entre 10 et 400 km/h.

Quand vous partez skier :

- informez-vous toujours de l'état des pistes, sur la carte des risques d'avalanche et la couleur des drapeaux,
- n'empruntez jamais de piste fermée,
- ne skiez pas seul sur des itinéraires peu fréquentés,
- en hors-piste, faites vous accompagner d'un professionnel,
- ne stationnez pas en pleine descente ou dans l'axe de la pente.

Si vous êtes surpris par une avalanche :

- tentez de fuir latéralement,
- protégez vos voies respiratoires,
- cramponnez vous à toute prise possible,
- maintenez vous à la surface par des mouvements de natation,
- économisez l'oxygène, faites des sons brefs et aigus,
- créer une poche en exécutant une détente des jambes énergique.



Les CRS, les gendarmes, les sapeurs-pompiers et les UIISC (unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile) s'entraînent régulièrement dans les stations de ski aux secours à personnes dans ce milieu complexe.

Ils interviennent rapidement grâce aux hélicoptères de la gendarmerie et ceux de la sécurité civile, «les dragons», qui leur permettent d'accéder aux endroits les plus périlleux grâce à l'hélictreuillage.



30	L	Martine		20	L	Aimée	
31	M	Marcelle		21	M	Pierre-Damien	
1	M	Ella		22	M	Isabelle	
2	J	Présentation		23	J	Lazare	
3	V	Blaise		24	V	Modeste	
4	S	Véronique		25	S	Roméo	
5	D	Agathe		26	D	Nestor	
6	L	Gaston		27	L	Honorine	
7	M	Eugénie		28	M	Romain	
8	M	Jacqueline		1	M	Aubin	
9	J	Apolline		2	J	Ch. le Bon	
10	V	Arnaud		3	V	Guénolé	
11	S	ND de Lourdes		4	S	Casimir	
12	D	Félix		5	D	Olive	
13	L	Béatrice		6	L	Colette	
14	M	Valentin		7	M	Félicité	
15	M	Claude		8	M	Jean de Dieu	
16	J	Julienne		9	J	Françoise	
17	V	Alexis		10	V	Vivien	
18	S	Bernadette		11	S	Rosine	
19	D	Gabin		12	D	Justine	



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



SÉCURITÉ CIVILE

Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
 SAMU : 15 } ou 112
 Police, gendarmerie : 17





SAIP
Système d'alerte et d'information des populations



Disponible sur l'App Store



Disponible sur Google Play

Les gestes qui sauvent

Afin de renforcer ses capacités d'action en tant que premier acteur du secours, chaque citoyen peut développer ses compétences grâce à la formation aux premiers secours civiques de niveau 1 appelée PSC1. Elle est dispensée par les sapeurs-pompiers et les associations de sécurité civile agréées comme l'Association nationale des premiers secours, la Croix-Rouge française, la Fédération des secouristes français Croix-Blanche ou l'Ordre de Malte, etc.

Agréées par le ministère de l'Intérieur pour appuyer les pouvoirs publics, ces associations indispensables participent aux opérations de secours, aux actions de soutien aux populations, à l'encadrement de bénévoles spontanés et montent des dispositifs de secours lors des grands rassemblements.




«Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile.»

Art.L721-1 Code de la sécurité intérieure



Plus d'informations sur : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>

MARS

27	L	Honorine		20	L	Printemps	
28	M	Romain		21	M	Clémence	
1	M	Aubin		22	M	Léa	
2	J	Ch. le Bon		23	J	Victorien	
3	V	Guénolé		24	V	Cath. de Suède	
4	S	Casimir		25	S	Annonciation	
5	D	Olive		26	D	Larissa	
6	L	Colette		27	L	Habib	
7	M	Félicité		28	M	Gontran	
8	M	Jean de Dieu		29	M	Gwladys	
9	J	Françoise		30	J	Amédée	
10	V	Vivien		31	V	Benjamin	
11	S	Rosine		1	S	Hugues	
12	D	Justine		2	D	Sandrine	
13	L	Rodrigue		3	L	Richard	
14	M	Mathilde		4	M	Isidore	
15	M	Louise		5	M	Irène	
16	J	Bénédicte		6	J	Marcellin	
17	V	Patrice		7	V	J-B. de la Salle	
18	S	Cyrille		8	S	Julie	
19	D	Joseph		9	D	Gautier	



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



Les munitions anciennes, un héritage explosif



Si vous découvrez un engin explosif, des règles simples mais primordiales pour la sécurité de tous doivent être respectées :

- ne jamais manipuler ou déplacer l'objet suspect : même ancien, il reste dangereux
- appeler immédiatement les services de police ou de gendarmerie (17) ou les sapeurs-pompiers (18),
- rester à distance et alerter les personnes autour de soi.

Chaque année, les démineurs collectent plus de 500 tonnes de munitions anciennes issues du conflit de 1870 et des deux guerres mondiales.


Si tous les anciens champs de mines sont connus et répertoriés, on retrouve encore régulièrement d'anciennes caches de munitions, des bombes d'aviation ou des obus dans les zones agricoles, les chantiers ou les cours d'eau.

Ils sont alors pris en charge par le service du déminage de la sécurité civile, qui les neutralise.

L'ampleur des combats a été telle qu'il faudra encore sept siècles de travail pour dépolluer entièrement l'hexagone.

Pour en savoir plus, venez découvrir une série d'articles sur les démineurs sur le site Risques & Savoirs : www.risquesetsavoirs.fr

AVRIL

27	L	Habib		17	L	Lundi de Pâques	
28	M	Gontran		18	M	Parfait	
29	M	Gwladys		19	M	Emma	
30	J	Amédée		20	J	Odette	
31	V	Benjamin		21	V	Anselme	
1	S	Hugues		22	S	Alexandre	
2	D	Sandrine		23	D	Georges	
3	L	Richard		24	L	Fidèle	
4	M	Isidore		25	M	Marc	
5	M	Irène		26	M	Alida	
6	J	Marcellin		27	J	Zita	
7	V	J.-B. de la Salle		28	V	Valérie	
8	S	Julie		29	S	Cath. de Sienna	
9	D	Gautier		30	D	Robert	
10	L	Fulbert		1	L	Fête du travail	
11	M	Stanislas		2	M	Baris	
12	M	Jules		3	M	Phil., Jacq.	
13	J	Ida		4	J	Sylvain	
14	V	Maxime		5	V	Judith	
15	S	Paterne		6	S	Prudence	
16	D	Pâques		6	D	Isièle	



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



SÉCURITÉ CIVILE



Système d'alerte et d'information des populations



DISPONIBLE SUR
Google play



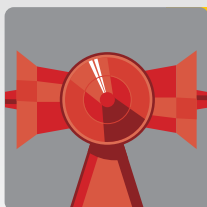
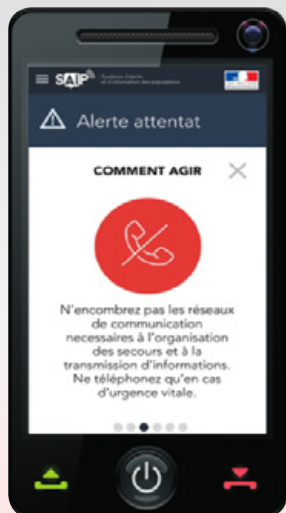
Système d'Alerte et d'Information des Populations



Système d'alerte et d'information des populations

Le SAIP (système d'alerte et d'information des populations) est un ensemble d'outils permettant la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités.

Son objectif est d'alerter une population exposée, aux conséquences d'un évènement grave. Elle doit alors adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

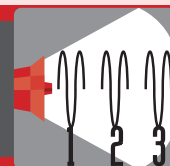


Chaque premier mercredi du mois, à midi, vous entendez le test des sirènes d'alerte.



Téléchargez l'application SAIP mobile pour être alerté sur les crises majeures et connaître les comportements de sauvegarde.

Vous entendez le signal national d'alerte



Mettez-vous en sécurité
Rejoignez sans délai un bâtiment



Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants



Tenez-vous informés
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

MAI

1	L	Fête du travail		22	L	Emile	
2	M	Boris		23	M	Didier	
3	M	Phil., Jacq.		24	M	Donatien	
4	J	Sylvain		25	J	Ascension	
5	V	Judith		26	V	Bérenger	
6	S	Prudence		27	S	Augustin	
7	D	Cisèle		28	D	Germain	
8	L	Victoire 1945		29	L	Aymar	
9	M	Pacôme		30	M	Ferdinand	
10	M	Solange		31	M	Visitation	
11	J	Estelle		1	J	Justin	
12	V	Achille		2	V	Blandine	
13	S	Rolande		3	S	Hévin	
14	D	Matthias		4	D	Pentecôte	
15	L	Denise		5	L	Lundi de Pentecôte	
16	M	Honoré		6	M	Norbert	
17	M	Pascal		7	M	Gilbert	
18	J	Eric		8	J	Médard	
19	V	Yves		9	V	Diane	
20	S	Bernardin		10	S	Landry	
21	D	Constantin		11	D	Barnabé	



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

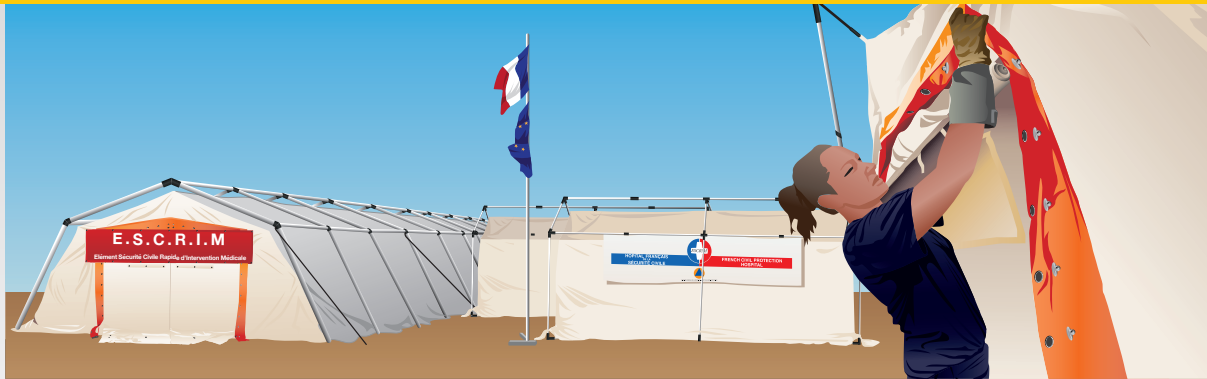


Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



Les acteurs de la sécurité civile sur le terrain



Tous les acteurs de la sécurité civile luttent au quotidien pour porter secours et assistance, en France comme à l'étranger.

Sur le terrain, ils peuvent déployer des structures mobiles pour intervenir au plus près des populations exposées à une catastrophe : **Le poste médical avancé (PMA)** est destiné à faire face à un afflux de victimes. Il permet de les accueillir, les identifier, leur délivrer les soins d'urgence et les orienter selon leur blessure puis les évacuer vers des structures médicales plus grandes. Il peut être implanté

dans un bâtiment à proximité ou dans une structure mobile montée sur place pour l'opération.

L'ESCRIM (Elément de Sécurité Civile Rapide d'Intervention Médicale) est un hôpital de campagne projetable et aérotransportable. Il intervient dans le cadre des missions internationales de secours d'urgence. Autonome sur le lieu de sa projection, il développe une activité médicochirurgicale et obstétricale sur 1000 m² de tentes pour une durée de 2 à 8 semaines.

JUIN

29	L	Aymar		19	L	Romuald	
30	M	Ferdinand		20	M	Silvère	
31	M	Visitation		21	M	Été	
1	J	Justin		22	J	Alban	
2	V	Blandine		23	V	Audrey	
3	S	Hévin		24	S	Jean-Baptiste	
4	D	Pentecôte		25	D	Prosper	
5	L	Lundi de Pentecôte		26	L	Anthelme	
6	M	Norbert		27	M	Fernand	
7	M	Gilbert		28	M	Irénée	
8	J	Médard		29	J	Pierre, Paul	
9	V	Diane		30	V	Martial	
10	S	Landry		1	S	Thierry	
11	D	Barnabé		2	D	Martinien	
12	L	Guy		3	L	Thomas	
13	M	Antoine de P.		4	M	Florent	
14	M	Elisée		5	M	Antoine	
15	J	Germaine		6	J	Mariette	
16	V	J. F. Régis		7	V	Raoul	
17	S	Hervé		8	S	Thibaut	
18	D	Léonce		9	D	Amandine	

Les numéros à connaître en cas d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre **gratuitement** les secours **24h/24**

112

Numéro d'appel d'urgence européen

Victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

18

Sapeurs-pompiers

Signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide

17

Police secours

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

15

Samu

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

114

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Accessible par fax et SMS

196

Secours en mer

Depuis le littoral, composez le **196** depuis un fixe ou un portable.
En mer, utilisez le canal **16** de la VHF



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Police, gendarmerie : **17** } ou **112**



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Les feux de forêts

Les missions de la sécurité civile nécessitent une vaste flotte aérienne :

- 23 avions bombardiers d'eau (Canadair, Tracker et Dash 8)
- 3 avions de transport, d'observation et de liaison
- 35 hélicoptères «Dragons»

L'été en forêt, respectez les conseils suivants :

- ne pas fumer en forêt,
- ne pas allumer de feu,
- ne pas jeter de mégots par la fenêtre de la voiture,
- respecter les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques,

- prévenir le 18 ou le 112 dès le début de l'incendie, essayer de l'éteindre avec de la terre, du sable ou de l'eau.

L'action des sapeurs-pompiers locaux peut être soutenue par des renforts nationaux venant des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile, composées de sapeurs-sauveteurs militaires.



JUILLET

26	L	Anthelme		17	L	Charlotte	
27	M	Fernand		18	M	Frédéric	
28	M	Irénée		19	M	Arsène	
29	J	Pierre, Paul		20	J	Marina	
30	V	Martial		21	V	Victor	
1	S	Thierry		22	S	Marie-Madeleine	
2	D	Martinien		23	D	Brigitte	
3	L	Thomas		24	L	Christine	
4	M	Florent		25	M	Jacques	
5	M	Antoine		26	M	Anne, Joachim	
6	J	Mariette		27	J	Nathalie	
7	V	Raoul		28	V	Samson	
8	S	Thibault		29	S	Marthe	
9	D	Amandine		30	D	Juliette	
10	L	Ulrich		31	L	Ignace de L.	
11	M	Benoît		1	M	Alphonse	
12	M	Olivier		2	M	Julien-Eymard	
13	J	Henri, Joël		3	J	Lydie	
14	V	Fête Nationale		4	V	Jean-M. Vianney	
15	S	Donald		5	S	Abe	
16	D	N.D. Mt-Carmel		6	D	Transfiguration	



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



Fortes chaleurs : adoptez les bons gestes

Quelques conseils simples à adopter en cas de fortes chaleurs et/ou de canicule :

1



Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.

2

Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour.

Évitez les efforts physiques.



5

6



Maintenez votre logement frais, fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais.

Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.



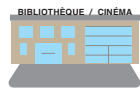
3

Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide.



7

4

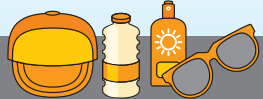


Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, supermarché, musée...).

8



Consultez régulièrement le site de Météo-France pour **vous informer**.



Les **5** "JE" faciles à retenir pour la baignade



- Je regarde** : la météo, l'heure des marées, le niveau de l'eau, les endroits surveillés, la couleur des drapeaux.
- Je n'oublie pas** : mon chapeau ou ma casquette, mes lunettes de soleil (indice 4), ma crème solaire, ma bouteille d'eau et mon parasol.
- Je nage** : toujours dans une zone surveillée et je rentre petit à petit dans l'eau.
- Je prends** : des cours avec un maître-nageur, des brassards à ma taille, des pauses de temps en temps.
- Je fais attention** à boire de l'eau régulièrement, à m'échauffer avant de faire un effort, à digérer avant de me baigner, aux vagues, à l'état de mon équipement.

AOÛT

31	L	Ignace de L.		21	L	Christophe	
1	M	Alphonse		22	M	Fabrice	
2	M	Julien-Eymard		23	M	Rose de Lima	
3	J	Lydie		24	J	Barthélémy	
4	V	Jean-M. Vianney		25	V	Louis	
5	S	Abel		26	S	Natacha	
6	D	Transfiguration		27	D	Monique	
7	L	Gaëtan		28	L	Augustin	
8	M	Dominique		29	M	Sabine	
9	M	Amour		30	M	Fiacre	
10	J	Laurent		31	J	Aristide	
11	V	Claire		1	V	Gilles	
12	S	Clarisse		2	S	Ingrid	
13	D	Hippolyte		3	D	Grégoire	
14	L	Evrard		4	L	Rosalie	
15	M	Assomption		5	M	Raïssa	
16	M	Armel		6	M	Bertrand	
17	J	Hyacinthe		7	J	Reine	
18	V	Hélène		8	V	Nativité N.D.	
19	S	Jean-Eudes		9	S	Alain	
20	D	Bernard		10	D	Inès	



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Adoptez les bons comportements, c'est urgent !
www.comportementsquisauvent.fr

Que faire en cas d'intempéries

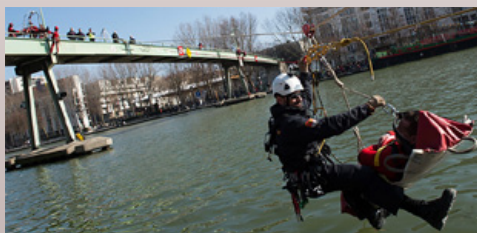


L'inondation est le risque naturel prépondérant sur le territoire métropolitain français. Une commune sur deux y est exposée. **Pour savoir si vous êtes concernés, consultez le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM), ou le site www.gouvernement.fr/risques**

Afin de se préparer et d'anticiper les crises, renseignez-vous sur les niveaux de vigilances (jaune, orange, rouge) de Météo-France concernant les vents, les pluies-inondations, les orages ou encore les risques de submersion et adoptez les comportements adaptés.

Les 1500 sapeurs-sauveteurs des formations militaires, projetables partout en France et à l'étranger, apportent un appui précieux aux sapeurs-pompiers sur les feux de forêts, les cyclones, les inondations et le secours sur tremblement de terre.

Ils sont équipés de moyens de travaux publics (camion benne, bulldozer), utiles pour déblayer les gravats charriés par les eaux, les fortes chutes de neige ou les tempêtes et de bateaux, pompes et barrages anti-inondation pour intervenir sur l'eau.



À NE PAS FAIRE :

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils seront pris en charge par les enseignants et les secours
- Éloignez-vous des bords de mer et lacs ; stoppez toute activité de plein air
- N'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement



À FAIRE :

- En cas d'utilisation de groupes électrogènes, respectez les consignes d'utilisation et placez-les à l'extérieur du bâtiment
- Rentrez les objets susceptibles d'être emportés par le vent
- Apportez une première aide à vos voisins ; prenez des nouvelles des personnes âgées ou handicapées
- Renseignez-vous quant à la survenue d'un éventuel risque de submersion/inondation
- Consultez régulièrement les bulletins d'alertes météorologiques sur le site de Météo France
- Fermez les portes et les volets
- Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision

SEPTEMBRE

28	L	Augustin		18	L	Nadège	
29	M	Sabine		19	M	Emilie	
30	M	Fiacre		20	M	Davy	
31	J	Aristide		21	J	Matthieu	
1	V	Gilles		22	V	Automne	
2	S	Ingrid		23	S	Constant	
3	D	Grégoire		24	D	Thècle	
4	L	Rosalie		25	L	Hermann	
5	M	Raïssa		26	M	Côme, Damien	
6	M	Bertrand		27	M	Vincent de Paul	
7	J	Reine		28	J	Venceslas	
8	V	Nativité		29	V	Michel	
9	S	Alain		30	S	Jérôme	
10	D	Inès		1	D	Thérèse d'Avila	
11	L	Adelpe		2	L	Léger	
12	M	Apollinaire		3	M	Gérard	
13	M	Aimé		4	M	Fr. d'Assise	
14	J	Croix Glorieuse		5	J	Fleur	
15	V	Roland		6	V	Bruno	
16	S	Edith		7	S	Serge	
17	D	Renaud		8	D	Pélagie	



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



L'ORSEC, organisation de la réponse de sécurité civile

La sécurité civile est l'affaire de tous. Au-delà des professionnels de l'urgence, l'ensemble des acteurs publics et privés est susceptible d'être impliqué dans la gestion de crise.

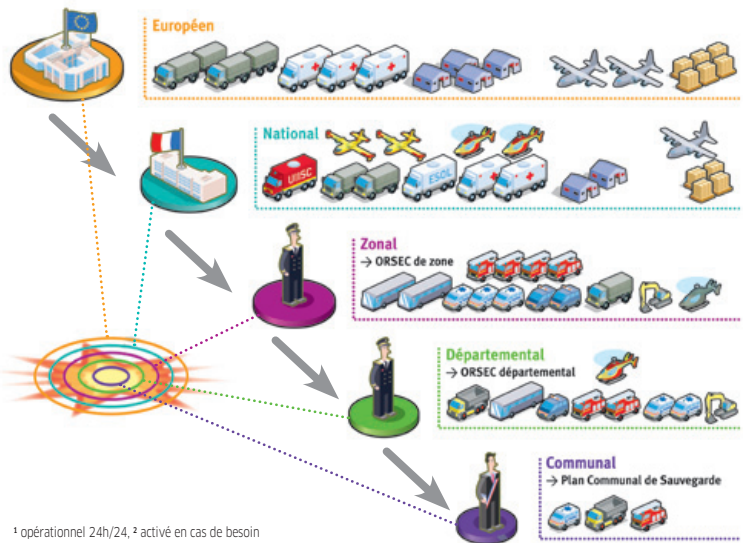
L'ORSEC, l'organisation de la réponse de sécurité civile, coordonne tous ces acteurs. Progressive et testée régulièrement par des exercices, elle s'adapte à l'évolution des situations.

Ce sont localement les maires et les préfets qui dirigent les opérations en cas de crise.

Cette organisation se décline à tous les niveaux. Les communes développent leur plan communal de sauvegarde (PCS) et chaque foyer peut mettre en place son plan familial de mise en sûreté (PFMS).



Chaque échelon (commune, département, zone de défense) dispose d'un centre de gestion de crise. Au niveau national, c'est la CIC, la cellule interministérielle de crise du premier ministre. En cas de besoin, les autorités disposent également d'un module mobile d'appui à la gestion de crise (MAGEC).




- E.R.C.C.¹**
Centre de coordination des interventions d'urgence
L'Union Européenne assiste.
- C.I.C.¹**
Cellule interministérielle de crise
C.O.G.I.C.¹
Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
Le ministre de l'intérieur anticipe et renforce avec les moyens nationaux.
- C.O.Z.¹**
Centre Opérationnel de Zone
Le préfet de zone coordonne les moyens zonaux.
- C.O.D.² - Centre Opérationnel Départemental**
P.C.O.² - Poste de Commandement Opérationnel
Sur sinistre important ou en cas de catastrophe, le préfet est Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.).
- P.C.C.²**
Poste de Commandement Communal
Le maire est responsable de la sauvegarde de la population. Il est Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.).

¹ opérationnel 24h/24, ² activé en cas de besoin

Découvrez les acteurs de la gestion des crises dans une vidéo sur www.risquesetsavoirs.fr/la-gestion-des-crisis.html

OCTOBRE

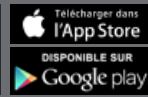
25	L	Herman		16	L	Edwige	
26	M	Côme, Damien		17	M	Baudoin	
27	M	Vincent de Paul		18	M	Luc	
28	J	Venceslas		19	J	René	
29	V	Michel		20	V	Adeline	
30	S	Jérôme		21	S	Céline	
1	D	Thé. de l'E. Jésus		22	D	Elodie	
2	L	Léger		23	L	Jean de Capistran	
3	M	Gérard		24	M	Florentin	
4	M	Fr. d'Assise		25	M	Crépin	
5	J	Fleur		26	J	Dimitri	
6	V	Bruno		27	V	Emeline	
7	S	Serge		28	S	Simon, Jude	
8	D	Pélagie		29	D	Narcisse	
9	L	Denis		30	L	Bienvenue	
10	M	Ghislain		31	M	Quentin	
11	M	Firmin		1	M	Toussaint	
12	J	Wilfried		2	J	Défunts	
13	V	Géraud		3	V	Hubert	
14	S	Juste		4	S	Charles	
15	D	Thérèse d'Avila		5	D	Sylvie	



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Victime ou témoin d'un accident ?
Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



NRBC-E, les risques nouveaux



Ces risques nouveaux concernent :

N-R : énergie **Nucléaire** et **Radioactivité** (armes, sous-marin, centrale) ou produits radioactifs civils (imagerie médicale).

B : le risque **Biologique** concerne les virus, bactéries et la gestion des épizooties, des maladies émergentes.

C : les produits **Chimiques**, présents dans tous les secteurs d'activité et sous toutes formes : liquides, fumées, gaz... En contact avec le corps ou l'environnement ils peuvent entraîner des intoxications.

E : Les risques et menaces d'**Explosion** et d'incendies.

Pour secourir les personnes, protéger les biens et l'environnement face à ces risques principalement liés aux installations industrielles et au transport de matières dangereuses, les sapeurs-pompiers se forment

continuellement et développent des cellules spécialisées, les **CMIC** et les **CMIR** (cellule mobile d'intervention chimique/radiologique). Ils disposent de tenues, moyens, véhicule de détection, d'identification et de prélèvement (**VDIP**) et les unités mobiles de décontamination (**UMD**).



NOVEMBRE

30	L	Bienvenue		20	L	Edmond	
31	M	Quentin		21	M	Prés. de Marie	
1	M	Toussaint		22	M	Cécile	
2	J	Défunts		23	J	Clément	
3	V	Hubert		24	V	Flora	
4	S	Charles		25	S	Catherine	
5	D	Sylvie		26	D	Delphine	
6	L	Bertille		27	L	Séverin	
7	M	Carine		28	M	Jacq. de la Marche	
8	M	Geoffroy		29	M	Saturnin	
9	J	Théodore		30	J	André	
10	V	Léon		1	V	Florence	
11	S	Armistice 1918		2	S	Viviane	
12	D	Christian		3	D	François-Xavier	
13	L	Brice		4	L	Barbara	
14	M	Sidoine		5	M	Gérald	
15	M	Albert		6	M	Nicolas	
16	J	Marguerite		7	J	Ambroise	
17	V	Elisabeth		8	V	Imm. Conception	
18	S	Aude		9	S	Pierre Fourier	
19	D	Tanguy		10	D	Romarc	



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17



Sapeurs-pompiers volontaires, l'engagement au quotidien



Les sapeurs-pompiers effectuent chaque année près de 4,5 millions d'interventions dont les trois quarts concernent les secours d'urgence aux personnes.

Pour cela, ils sont 250 000 sapeurs-pompiers à œuvrer chaque jour dont 80 % sont des volontaires.

C'est à chacun d'entre nous de s'engager à leurs côtés et de se mettre au service de tous.



En situation d'urgence, savoir appeler les secours, adopter les bons comportements, connaître les gestes qui sauvent, fait de toi un acteur de ta sécurité et de celle des autres.


Devenir sapeur-pompier volontaire ou membre d'une association de sécurité civile, apprendre les gestes de premiers secours, construire son plan familial de mise en sûreté...



Autant de manières de s'impliquer pour ne pas subir !



DÉCEMBRE

27	L	Séverin		18	L	Gatien	
28	M	Jacq. de la Marche		19	M	Urbain	
29	M	Saturnin		20	M	Théophile	
30	J	André		21	J	Hiver	
1	V	Florence		22	V	Françoise-Xavière	
2	S	Viviane		23	S	Armand	
3	D	François-Xavier		24	D	Adèle	
4	L	Barbara		25	L	Noël	
5	M	Gérald		26	M	Etienne	
6	M	Nicolas		27	M	Jean	
7	J	Ambroise		28	J	Innocents	
8	V	Imm. Conception		29	V	David	
9	S	Pierre Fourier		30	S	Roger	
10	D	Romarc		31	D	Sylvestre	
11	L	Daniel		1	L	Jour de l'An	
12	M	Corentin		2	M	Basile	
13	M	Lucie		3	M	Geneviève	
14	J	Odile		4	J	Odilon	
15	V	Ninon		5	V	Edouard	
16	S	Alice		6	S	Melaine	
17	D	Gaël		7	D	Raymond	



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17

